

29.09.2014

Question écrite

Publicar : un premier bilan

Depuis quelques temps déjà, le Publicar n'est plus une prestation offerte par Car Postal mais par une compagnie de taxi soutenue par une contribution de la commune.

Après une première période d'existence, le Conseil communal peut-il faire un premier bilan de cette expérience tant qualitatif (satisfaction des acteurs, flexibilité,...) que quantitatif (fréquence d'utilisation, horaires, coûts,...) ?

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse.

Pour le groupe PLR
Julien Crevoisier